

LA QUESTION DU SAUMON

Ce n'est que vers le 10 décembre qu'une décision sera prise sur l'importante question du saumon. On sait que l'embargo a été mis sur la distribution du saumon Sockeye au Canada au profit du gouvernement anglais. Les épiciers ne gros qui avaient déjà remis leurs commandes aux "packers" et vendu aux détaillants, se trouvent de ce fait en très mauvaise posture, et il ne serait que juste qu'on leur octroye au moins 50 pour 100 de ce qu'ils ont ordonné.

Cet embargo aurait aussi pour effet de faire oublier la juste réputation du saumon Canadian Sockeye, établie par des années d'efforts dans le choix de la pêche et la préparation de mise en boîtes, puisque cette marque réputée ne figurerait plus sur notre marché d'ici longtemps.

Les commerçants en général, "packers", marchands de gros et détaillants attendent avec anxiété une réponse favorable qui permettrait de placer sur le marché canadien une certaine quantité de saumon sockeye.

GROS ACHAT DE SAUMON PAR LES ETATS-UNIS

Plus de \$7,000,000 de saumon américain viennent d'être achetés par la Division de subsistance de l'Armée. En attendant la détermination des prix, le Gouvernement a avancé \$7.75 par caisse pour le saumon rouge et \$6.00 par caisse pour le saumon rose. Les prix définitifs seront basés sur les prix de revient des fabricants de conserves respectifs comme déterminé par la Commission du Commerce fédéral.

LA RECOLTE DE SUCRE DE CUBA EST UN RECORD

Les correspondants de la American Sugar Refining Co. câblent que les rapports compilés le 19 octobre démontrent que la récolte de sucre à Cuba sera la plus forte qui ait jamais été produite. La production totale est annoncée par MM. Arthur Guma-Mejer comme étant de 3,446,083 tonnes, soit 422,363 tonnes de plus que la récolte de l'an passé qui se chiffrait à 3,023,720 tonnes.

LA SACCHARINE N'EST PAS UN PRODUIT ALIMENTAIRE

En réponse à des demandes concernant l'usage de saccharine en place de sucre, l'administration des vivres des Etats-Unis annonce qu'elle a toujours été d'opinion que la saccharine n'est pas un produit alimentaire en aucun sens. L'emploi ou la vente de saccharine comme substitut du sucre dans les produits alimentaires est illégal d'après les réglementations du Bureau de Chimie du Département de l'Agriculture et d'après les lois de certains états.

LA CONVENTION DES FABRICANTS DE CONSERVES LE 20 JANVIER

Il a été décidé de changer la date originale de la convention annuelle de la National Canners' Association qui était la semaine du 11 février 1919 et de l'avancer à la semaine du 20 janvier 1919.

LA RECOLTE CANADIENNE DES POMMES DE TERRE ACCUSERA UN FORT SURPLUS

Un rapport révisé de la récolte canadienne des pommes de terre d'après les chiffres en possession de la Commission des Vivres du Canada, montre un surplus exportable en six provinces, de 28,433,000 boisseaux réserve étant faite pour tous besoins de consommation domestique et de semence. L'Alberta, la Saskatchewan et l'Ontario n'ont pas de surplus. Au contraire, les provinces du Québec, du Nouveau-Brunswick et du Manitoba montrent un remarquable surplus de 24,500,000 boisseaux. La balance du surplus de 3,933,000 boisseaux provient de l'île du Prince-Edouard, de la Nouvelle-Ecosse et de la Colombie-Anglaise.

LE PAPIER DE REBUT EN BAISSÉ

Les prix du papier de rebut après avoir atteint de hauts niveaux reviennent aux taux nominaux. Les acheteurs de Montréal et Toronto font rapport qu'ils payent à présent \$8.00 la tonne par lots de moins d'un char, et \$10.00 la tonne par lots de chars complets pour le papier en balles. Ces prix sont f.o.b. Montréal ou Toronto.

LES PETITES BOITES DE PEINTURE RETABLIES

A la suite de l'avis d'amélioration de la situation du fer-blanc, la nouvelle nous parvient que les boîtes de peinture d'une chopine et d'un demi-gallon seront rétablies. Cette décision a été prise à une assemblée spéciale de la Canadian Paint, Oil and Varnish Association et s'applique aussi bien aux vernis qu'aux peintures. L'action des manufacturiers de supprimer les boîtes d'une chopine et d'un demi-gallon n'avait pas été accueillie favorablement par un grand nombre de marchands.

LES MARCHANDS DE TROIS-RIVIERES ET LA FERMETURE DE BONNE HEURE

Une requête a été signée par tous les principaux marchands de marchandises sèches, générales, merceries, fourrures, ferronneries et quincaillerie, chaussures, hardes faites, meubles et marchands de musique, de Trois-Rivières à l'effet d'obtenir la fermeture des magasins 4 soirs par semaine à, 7 heures p.m. les lundi, mardi, mercredi et jeudi, le vendredi à 9 heures, et le samedi ouvert à la discrétion du marchand.

Les promoteurs du mouvement sont les principaux marchands de la Cité qui ont toujours eu en vue le progrès et l'avancement de la Cité Trifluvienne et qui ne craignent pas de prodiguer leurs démarches dans tout ce qui concerne le progrès du commerce en général.

Cette pétition a été acceptée à l'unanimité par tous les Echevins ainsi que par Son Honneur le Maire J. A. Tessier, Ministre de la Voirie, qui n'a que des éloges à faire aux promoteurs de ce mouvement.

Il est aussi grandement question dans la Cité de Trois-Rivières d'avoir une Association des Marchands-Détaillants et cette affaire mérite certainement l'attention des intéressés, car, avec l'importance et l'ère nouvelle que prend notre Ville la chose s'impose et aurait certainement son importance sous tout rapports.